



## COMMUNE DE CHAMBON-SUR-LAC

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en  
exercice : 11  
Présents : 11  
Absent : 0  
Votants : 11

Délibération  
n° 13.20.03.2026

### DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMUNES FORESTIERES AUVERGNE-RHONES- ALPES

Fait et délibéré en Mairie  
les jours, mois et an que  
dessus.  
Au registre sont les  
signatures.

**Affichée le 20.03.2026**

Pour copie conforme ;  
En Mairie

Le Maire,  
**Emmanuel LABASSE**



Le Secrétaire de séance,  
**Amélie PANCRACIO**

*L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente minutes.  
Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de  
CHAMBON SUR LAC, sous la présidence de Monsieur Emmanuel LABASSE, sur la  
convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.*

**Date de convocation** : 16.03.2026

**Présents** : Emmanuel LABASSE, Dominique ALAMARGOT, Françoise BARBIER-  
CHASSAING, Pauline BOUCHEREAU, Sylvain CREGUT, Pascal FOURNIER, Morgane  
MOURET, Amélie PANCRACIO, Frédéric ROUX, Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE, Daniel  
VAUZEILLES

**Absent excusé** : /

Formant la majorité des membres en exercice.

***Mme. Amélie PANCRACIO a été élue secrétaire de séance.***

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 Monsieur le Maire invite  
l'assemblée délibérante à désigner parmi les membres du Conseil des délégués aux  
Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DESIGNE en tant que délégués aux Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes :

- **M. Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE, titulaire**
- **M. Daniel VAUZEILLES, suppléant**